

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Labourse, 12 juin 2023

A l'occasion de l'inauguration de la première unité de granulation à Labourse (62), Voé, opérateur énergétique et producteur de chaleur renouvelable, annonce la prise de participation majoritaire de Léon Grosse, lui permettant d'accélérer son activité à l'échelle nationale



voé



La première unité de production de granulés issus de bois recyclé, **Granuloé**, a été inaugurée le 9 juin 2023 à Labourse (62), en présence **d'Olivier Gacquerre**, Président de l'Agglomération de Béthune-Bruay, **Amel Gacquerre**, Sénatrice et Conseillère Régionale des Hauts-de-France, **Victor Jumez**, Directeur Général de Voé et **Lionel Christolomme**, Président du Directoire de Léon Grosse.

Voé, acteur du développement durable, innove dans le chauffage collectif avec des chaufferies biomasse clés en main utilisant des granulés de bois produits localement

Voé, opérateur énergétique basé à Béthune, conçoit et exploite des chaufferies biomasse pour ses clients publics ou privés, à destination de l'habitat collectif, des équipements publics et de l'industrie, pour des projets de construction neuve ou en rénovation.

Voé propose à ses clients **un accompagnement innovant pour encourager le développement des énergies renouvelables**. La société s'engage dès la phase d'étude sur la fourniture du granulé et sur le coût d'exploitation. L'engagement sur le coût d'exploitation est adapté à la demande du client, et peut prendre la forme, soit d'un prix maximum garanti, soit d'un forfait énergétique tout compris dans le cadre d'une offre globale avec commissionnement d'enveloppe et système. Dans un contexte de besoins d'investissements accrus des maîtres d'ouvrage, Voé propose également à ses clients des solutions de tiers financement.

Afin de garantir à ses clients une stabilité de prix et une origine locale, Voé s'est lancé dans un projet de production de ses propres granulés, qui utilise les palettes en fin de vie localement disponibles pour produire des granulés et s'en servir comme source d'énergie verte pour les chaufferies collectives. **Ainsi, Voé s'engage à valoriser les ressources locales et à fournir une solution durable pour répondre aux besoins énergétiques de ses clients.**

Granuloé : une transformation innovante de palettes en granulés de bois, favorisant l'économie circulaire locale

Granuloé à Labourse, fruit de l'actionnariat entre Voé, la Sem Energies Hauts-de-France et Enercoop Hauts-de-France, se positionne en tant que pionnier dans la transformation de palettes en granulés de bois. **Granuloé favorise** une économie circulaire dynamique, en valorisant les ressources locales et en offrant une alternative écologique et durable pour le chauffage et la biomasse.

- **Des mini-unités de granulation locales, standardisées et innovantes**
La récupération des palettes de bois s'effectue dans un rayon de 50 km. La collecte et le traitement du bois "A" est peu énergivore et ne nécessite aucun séchage. La ressource devient une matière première combustible au titre du statut de sortie de déchet (SSD). Le procédé innovant permet ainsi de fabriquer des granulés de qualité à base de bois résineux, sans écorce, 100% naturel, livré en circuit court et analysé par un laboratoire indépendant conforme à la norme EN Plus.
- **Une ressource de palette en fin de vie naturelle, propre et abondante**
Réalisée exclusivement à partir de déchets de bois "A" en fin de cycle de vie et ne pouvant pas être reconditionnés, la fabrication des granulés ne nécessite aucun traitement chimique. De plus, il s'agit d'une ressource abondante : en France, 800 000 T/an sont disponibles, dans les Hauts-de-France, il s'agit de 150 000 t/an.

Des boucles locales d'énergie vertueuses au bénéfice des clients et de la transition écologique des territoires

Dans une approche intégrée, **Voé** crée des **boucles locales d'énergie** vertueuses au bénéfice de la transition écologique des territoires : les chaufferies biomasses de Voé sont alimentées à partir de déchets ultimes de bois collectés et transformés localement en granulés dans ses propres usines.

Dans un contexte global de lutte contre le réchauffement climatique et d'incitation au remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables, cette solution innovante permet de contribuer à un avenir énergétique décentralisé et viable, tout en développant le dynamisme et l'essor économique des régions.

Pour les clients de Voé, cette solution constitue la garantie d'un approvisionnement plus sûr en combustible renouvelable, produit à proximité, bas carbone et économique.

Une prise de participation majoritaire de Léon Grosse dans le capital de Voé, gage de solidité et d'accélération de l'activité de Voé à l'échelle nationale

Après une première prise de participation dans Voé en 2021, le Groupe Léon Grosse devient aujourd'hui l'actionnaire majoritaire aux côtés du fondateur, par le biais d'une augmentation de capital. Dans le cadre de cette opération, l'actionnaire tiers Nord Création (IRD Gestion) cède sa participation minoritaire, détenue dans le capital depuis 2021.

La prise de participation majoritaire de Léon Grosse dans Voé permettra d'accélérer l'activité de l'entreprise sur le territoire français pour :

- **répliquer le modèle de l'usine pilote Granuloé sur l'ensemble du territoire national ;**
- **concevoir, financer et exploiter des solutions de production d'énergie à base de chaudières biomasse.**

La première **unité pilote Granuloé Labourse** donne le **coup d'envoi** du déploiement d'un réseau d'une **vingtaine de boucles locales d'énergie** en France à horizon 2030.



Lionel Christolomme,
Président du Directoire - Léon Grosse

“Notre Groupe, acteur de la transition écologique, s’engage au quotidien vers un nouveau modèle d’entreprise responsable. Notre prise de participation majoritaire dans Voé renforce et complète notre offre dédiée aux énergies renouvelables. Nous sommes fiers de pouvoir contribuer au développement de Voé et plus largement à l’essor économique de la région Hauts-de-France”.



Victor Jumez,
Directeur Général de Voé

“C’est une fierté d’inaugurer notre première unité de granulation Granuloë à Labourse. Grâce à la prise de participation majoritaire de Léon Grosse, Voé, opérateur énergétique, se renforce pour investir dans la production de chaleur renouvelable. La confiance et le soutien de Léon Grosse permettent de confirmer nos ambitions et de positionner Voé en partenaire de confiance de nos clients pour le développement de la chaleur biomasse en France”.

A propos de Léon Grosse :

Groupe diversifié du BTP, Léon Grosse s’engage à bâtir responsable, à accélérer les transitions écologiques et sociétales, et à prendre soin de la ville. Pour avoir un impact positif à son échelle et dès maintenant, Léon Grosse donne à chacun de ses 2 200 collaborateurs le pouvoir d’entreprendre pour laisser une empreinte qui suscite la fierté de tous. En 2022, Léon Grosse a réalisé un chiffre d’affaires de 800 millions d’euros.

www.leongrosse.fr

A propos de Voé :

Voé, opérateur énergétique et producteur de chaleur renouvelable biomasse, conçoit et exploite des chaufferies biomasse pour des clients publics ou privés, à destination de l’habitat collectif, des équipements publics et de l’industrie, sur des marchés de construction neuve ou en rénovation. Dans une approche intégrée, Voé crée des boucles locales d’énergie au bénéfice de la transition écologique des territoires, en produisant localement dans ses propres usines des granulés à partir de déchets ultimes de bois collectés.

www.voe.bio

Contact Presse :

Céline Guillot-Fröhlich

Directrice de la Communication | Léon Grosse

c.guillot-frohlich@leongrosse.fr

06 29 72 47 60